

Décision

Générale

colonial

Décision n° 530 28/05/1951

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 mai 1951

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1951

Date du numéro
1 août 1951

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence à solde entière de trois mois est accordé à M. Ahmed Aloui Riachi, chauffeur auxiliaire 11e échelon, employé au Service des Finances, à l'issue duquel il devra se présenter au Bureau du Personnel.